



### POUR QUELS MÉTIERS ?

Technicien - conseil

Vendeur en animalerie

Adjoint Responsable au rayon animalerie

Vendeur sédentaire ou itinérant

Animateur des ventes

### QUELLE ALTERNANCE ?

#### 2de CONSEIL VENTE

- 24 semaines de stage
- 16 semaines à la MFR
- 550h de cours

#### PREMIÈRE

- 22 semaines de stage
- 18 semaines à la MFR
- 630h de cours

#### TERMINALE

- 20 semaines de stage
- 20 semaines à la MFR
- 720h de cours

### QUELS LIEUX DE STAGE ?

Les animaleries

En stage secondaire : vétérinaires, parcs animaliers, éleveurs, toiletteurs

### LES PLUS

- Séjour ERASMUS+
- Internat convivial
- Animalerie pédagogique et des projets collectifs
- Certificat de capacité des Animaux Domestiques

### CONTENU DE LA FORMATION

	2de	1ère	Ter
<b>Enseignements Généraux</b>	En heures		
Langue française, culture humaniste et compréhension du monde	110	122	140
Langue et culture anglaises	52	40	32
Motricité, santé et socialisation	60	48	48
Culture scientifique et technologique	105	103	144
<b>Enseignements Professionnels</b>			
Techniques et Connaissances Commerciales	110	114	150
Techniques et Connaissances Animalières	56	134	128
Enseignements à l'initiative de l'Établissement	40	26	38
Modules d'Approfondissement Professionnel		28	
Autre (individualisation)	17	15	40
<b>Total d'heures de formation/an</b>	<b>550</b>	<b>630</b>	<b>720</b>

### MODALITÉS DE L'EXAMEN

Une partie en contrôle continu  
Une partie en épreuve terminale

### POURSUITE D'ÉTUDE

- BTS Technico - commercial vente animaux d'élevage et de compagnie
- BTS Management des Unités Commerciales (MUC)
- Assistant vétérinaire
- BTS Négociation et Relation Client (NRC)

### INSCRIPTION

Ouverture dès Janvier



Une équipe à l'écoute et disponible pour accompagner les jeunes.

Hébergement et restauration dans une ambiance familiale.

Un établissement à taille humaine. (200 jeunes)

Établissement sous contrat avec le ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt.